

Ouagadougou, le 01 SEPT 2022

N° 22-00458 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de deux (02) élèves Ingénieurs de Conception en Informatique option : Ingénierie des Systèmes d'Information en Entreprise (BAC+2), session 2022.**

Ce sont :

INGÉNIEURS DE CONCEPTION EN INFORMATIQUE OPTION : INGÉNIERIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN ENTREPRISE (BAC+2)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KONATE ABOULAYE	260412V	B15482292	05/02/90
2°	TRAORE BAFIMA TELI MARTIN DAOUA	288491V	B16021722	11/11/83
2°	NIGNAN IDA	276819X	B10888614	31/12/89
4°	DIALLO ALI	334289H	B8885793	07/01/86

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou S
Hamidou SAWADOGO

Secrétaire Général de l'Ordre National